



# COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

## SEINE

Réunion du 5 octobre 2021

Présent.e.s : François BALLETT, Chantal LINKS, Patrice MIGNAULT, Philippe LOIRET, Laetitia BRANCOVAN, Marie-Bénédictte SASSI, Stéphane MINODIER, Danièle GRIMAUD, Florence MATHIEU, Christine BRU, Sylvie LAUMONIER, Jean-Paul CADET, Claire POURVIN, Gilles VENHARD, Mireille DE MUN, Myriem CHAMI, Sylvie RIMSKI, Marta HOSKINS + Odile BERARDO à distance

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Hada PIERROT-RAMOS FELIZ, Coordinatrice des Conseils de quartier

### **Introduction par l'équipe d'animation :**

L'équipe d'animation introduit la réunion en distribuant la parole aux participant.e.s afin qu'un tour de présentation soit effectué par l'ensemble des membres présents.

### **Intervention de l'élu référent du Conseil de quartier :**

Boris JAMET-FOURNIER rappelle que son intervention inscrite à l'ordre du jour est un temps de parole dédié à la présentation des éléments de réponse aux questions posées lors de la réunion précédente.

Qu'est ce qui est prévu pour les berges de Seine ? un projet d'aménagement des berges de Seine et des Quais bas semble être actuellement étudié par les services municipaux et un projet concernant ce site a été déposé au Budget Participatif. Le Conseil souhaiterait avoir des informations complémentaires sur le projet municipal et son éventuelle cohabitation avec le projet du Budget Participatif, si celui-ci était retenu à l'issue du vote.

Le projet de réaménagement des berges est un projet de mandature qui n'a pas encore fait l'objet d'étude de la part des services municipaux. Si le projet du budget participatif est lauréat du vote, il sera mis en œuvre dans le cadre du projet de réaménagement des berges de Seine.

Où sera localisée la bibliothèque multiculturelle ? Initialement conçue dans l'ancienne mairie du 4<sup>ème</sup>, dans le cadre de l'appel à projets lancé par la mairie de Paris sur le devenir des mairies 1, 2, 3, 4

La mairie de Paris Centre, qui soutient ce projet depuis sa création, a mis en relation les porteurs du projet de bibliothèque multiculturelle et l'Hôtel de Ville pour qu'une localisation soit trouvée, l'ancienne mairie du 4e n'étant plus un équipement de proximité. La Mairie de Paris Centre ne peut que soutenir l'installation dans ce bâtiment mais n'est pas décisionnaire de l'affectation finale des lieux.

Les conseiller.e.s de quartier rappellent que ce projet avait été proposé dans le cadre de la consultation sur l'occupation des mairies libérées lancée par l'Hôtel de ville avant le regroupement des arrondissements et que l'ancienne municipalité avait soutenu ce projet.

Est-ce que les toilettes qui étaient dans le métro Pont neuf vont être réhabilitées ?

La mairie de Paris Centre a saisi la RATP sur ce sujet, elle reviendra vers le Conseil de quartier dès qu'elle disposera d'un retour.

Que faire face aux problèmes de sécurité engendrés par le stationnement de véhicule devant le Cheval Blanc ?

Une marche exploratoire a eu lieu avant la réunion, permettant ainsi de constater les difficultés d'usage devant l'établissement causées par le stationnement des voitures qui obstrue le cheminement des piétons et devient alors dangereux. Une réunion organisée par la Mairie de Paris Centre avec l'ensemble des parties prenantes est prévue prochainement.

Les conseiller.e.s déplorent l'emprise privée sur l'espace public.

### Qu'en est-il du Marché aux Fleurs ? Est-il inscrit ou classé aux Monuments Historiques ?

Les services de la Ville affinent le projet. La mairie de Paris Centre reviendra vers le Conseil de quartier dès leur retour. Le marché aux Fleurs n'est actuellement pas inscrit ou classé aux Monuments Historiques. Toutefois Karen TAIEB, Adjointe à la maire de Paris en charge du patrimoine, de l'histoire de Paris et des relations avec les cultes, a été saisie en vue d'obtenir de plus amples informations.

### Dépenses envisagées par le Conseil de quartier : éventuelle prévision d'un budget d'urgence pour cartographier le bruit dans Paris ainsi que la pose de méduses supplémentaires dans Paris

Il existe des solutions pour mesurer le bruit, la ville de Paris est en partenariat avec Bruitparif pour le déploiement de capteurs à titre expérimental à l'échelle d'un quartier. Lors du prochain déploiement, le Conseil de quartier pourra faire remonter ses choix de lieux d'installation de capteurs à la mairie.

### Quelles solutions apportées à la rue du Petit Musc ? La « rue aux écoles » incite à la circulation des deux-roues sur les trottoirs, ce qui est dangereux.

Des agents de la police municipale se rendent régulièrement sur place pour s'assurer que les nouvelles règles sont appliquées et contrôler les usagers en cas de manquement.

Plusieurs membres du Conseil de quartier signalent ne pas avoir constaté leur présence.

### Abords de Notre-Dame de Paris

Une concertation publique sur le projet d'aménagement des abords de Notre-Dame a été lancée le 7 juin dernier, permettant à chacun.e de contribuer à la construction du projet. Un jury de sélection des candidatures s'est réuni en septembre. Un deuxième cycle de concertation se réunira le 21 octobre.

Toutes les informations sur la concertation sont à retrouver sur [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr)

### Comment sera associé le Conseil de quartier Seine au projet de Mémorial des victimes du terrorisme, Place Saint-Gervais ?

En juin 2021 la ville de Paris a lancé avec les associations de victimes, 13Onze15 et Life for Paris, un appel à projets à destination d'équipes pluridisciplinaires afin de concevoir et aménager la place Saint-Gervais. Les candidatures ont été examinées en juillet 2021. La mairie de Paris Centre a demandé à ce que les Conseils de quartier puissent être auditionnés d'ici cet hiver pour nourrir le travail des équipes en vue de leur premier rendu prévu en janvier 2022.

Les conseiller.e.s rappellent que cette place a déjà fait l'objet de plusieurs projets portés par des acteurs du quartier, par l'ancien Conseil de Quartier Saint-Gervais.

### Quelle est la date de clôture des comptes pour les Conseils de quartier ? :

La date de clôture des comptes est en décembre, néanmoins les transmissions de devis devront se faire au plus tard le 26 novembre 2021.

### **Vote du budget :**

Le Conseil de quartier se prononce en faveur de :

- La création d'une chaîne YouTube et financement de la réalisation de 10 vidéos pour exercer les activités de la bibliothèque interculturelle « hors les murs » d'un montant de 500€/ vidéos soit une dépense totale de 5 000€.
- La végétalisation de plusieurs pieds d'arbre du quartier (boulevard Bourdon, rue Mornay, quai Henri IV et rue d'Arcole) d'une valeur maximum de 500€.
- L'achat de 3 agrès sportifs à destination des seniors d'une valeur maximum de 12 000 €.
- L'achat de capteurs de CO2 d'une valeur de 300€ pour 35 écoles d'un montant maximum de 12 000€.
- L'achat d'une table de ping-pong et d'un filet de badminton amovible pour chaque groupe scolaire du quartier d'un montant maximum de 5 000€.

Par contre, le Conseil de quartier se prononce en défaveur du projet de pose de méduses, appareils servant à mesurer la pollution sonore (valeur estimée à 4 000€) dans les terrasses.

Il conviendra de faire le point entre les montants disponibles pour le budget de fonctionnement et d'investissement du Conseil de quartier Seine. Il s'agira ensuite de déterminer s'il reste du budget : dans ce cas, les conseiller.e.s pourront faire des propositions pour soutenir tel ou tel projet avant le prochain Conseil de quartier. Le 9 novembre 2021 sera alors voté le complément de budget.

La réunion prend fin sans que l'ensemble de l'ordre du jour n'ait pu être traité.

### **Questions diverses :**

Projet : Que va devenir la bibliothèque Arthur Rimbaud ? Va-t-elle être déplacée ?

Qu'en est-il du retour d'expérience de « la rue aux écoles » ?

Quand est prévu l'enlèvement des barrières Paris Respire ?

Circulation : Il est porté à l'attention de la mairie la dangerosité de la voie cycliste devant la bouche du métro Sully-Morland.

Au vu des accidents fréquents qui ont lieu au croisement du Pont de Sully et du Boulevard Henri IV, où en est-on de la pose du radar initialement prévue ?

Qu'en est-il du non-respect de l'inversion de sens de la rue du Petit Musc par les automobilistes ? Et qu'en est-il du respect – par les deux roues motorisées – de la « rue aux écoles » ? Quand aura lieu le retour d'expérience sur cette rue ?

Est-il possible d'organiser les réunions du Conseil de quartier en présentiel tout en incluant une visioconférence pour que les Conseillères et Conseillers de quartier qui n'auraient pas pu se déplacer puissent participer à la réunion ?

Les prochaines réunions du Conseil de quartier Seine auront lieu le 9 novembre et le 7 décembre. Les dates des réunions de 2022 seront identifiées rapidement.